



HANDI CONTACT

Handicontact Fontaine-l'Évêque

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Château Bivort
6140 Fontaine-l'Évêque

071/54.81.34
sabrina.daddazio@villefontaine.be

Information générales

Pour pouvoir bénéficier d'une allocation ou d'une autre aide sociale, votre handicap doit d'abord être reconnu par la direction générale de la personne handicapée.

Pour faire reconnaître votre handicap en tant que habitant de la ville de Fontaine l'Évêque, il est possible de s'adresser à l'administration communale.

[Découvrez l'accessibilité de le Handicontact de la ville de Fontaine l'évêque](#)

01 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo